

Capital B confirme l'acquisition de 12 BTC pour 0,8 M€, la détention d'un total de 2 937 BTC, et un 'BTC Yield' de 1,57 % depuis le début de l'année

- Réalisation de l'exercice de 16 566 214 BSA 2025-01 en 2 366 602 actions ordinaires de la Société, pour un montant total de 1,29 M€, la Société rappelant que les droits des BSA 2025-01 sont devenus caducs et ont perdu ainsi toute valeur le 10 avril 2026 à minuit, conformément aux termes et conditions des BSA 2025-01
- Réalisation d'une augmentation de capital à 0,60 € par action, pour un montant de 0,22 M€, dans le cadre du contrat d'augmentation de capital de type « ATM » avec TOBAM
- Acquisition de 12 BTC pour un montant de 0,8 M€
- 'BTC Yield' de 1,57 % depuis le début de l'année et de 0,85 % depuis le début du trimestre
- 'BTC Gain' de 44,4 BTC depuis le début de l'année et de 24,4 BTC depuis le début du trimestre
- 'BTC € Gain' de 2,9 M€ depuis le début de l'année et de 1,6 M€ depuis le début du trimestre
- Détention totale par le groupe de 2 937 BTC pour une valeur totale d'acquisition de 270,1 M€ à 91 975 € par bitcoin, correspondant à la moyenne des coûts unitaires d'acquisition des BTC détenus dans le cadre de la stratégie de Bitcoin Treasury Company

Puteaux, le 20 avril 2026 : Capital B (The Blockchain Group, code ISIN : FR0011053636, code mnémonique FR : ALCPB | US : CPTLF) (la « Société »), société dont les titres sont admis à la négociation sur Euronext Growth Paris, première Bitcoin Treasury Company en Europe, détenant des filiales spécialisées dans le conseil et le développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, et la trésorerie d'entreprise, annonce la réalisation définitive de l'exercice de 16 566 214 BSA 2025-01 en 2 366 602 actions ordinaires de la Société, pour un montant total de 1,29 M€, la Société rappelant que les droits des BSA 2025-01 sont devenus caducs et ont perdu ainsi toute valeur le 10 avril 2026 à minuit, conformément aux termes et conditions des BSA 2025-01. La société annonce également la réalisation d'une augmentation de capital à 0,60 € par action, pour un montant de 0,22 M€, dans le cadre du contrat d'augmentation de capital de type « ATM » avec TOBAM. La Société a ainsi acquis 12 BTC pour un montant de 0,8 M€. Le Groupe atteint depuis le début de l'année un 'BTC Yield' de 1,57 %, un 'BTC Gain' de 44.4 BTC, et un 'BTC € Gain' de 2,9 M€. A ce jour, Capital B et sa filiale Capital B Luxembourg SA détiennent un total de 2 937 BTC dans le cadre de la stratégie de Bitcoin Treasury Company pour une valeur totale d'acquisition de 270,1 M€ sur la base d'un prix moyen de 91 975 € par bitcoin. Une présentation détaillée de la stratégie de Bitcoin Treasury Company de la Société, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée dans le temps, est disponible sur le site internet de la Société : <https://cptlb.com/about/who-we-are/>

Réalisation définitive de l'exercice de BSA 2025-01 en actions ordinaire de la Société

Le 11 avril 2025, la Société annonçait l'attribution gratuite de BSA 2025-01 au bénéfice de ses actionnaires pour accélérer sa stratégie Bitcoin, avec une conversion de 7 BSA 2025-01 pour 1 action nouvelle de la Société, moyennant un prix de souscription de 0,544 euros par action nouvelle.

La Société confirme ce jour l'exercice de 16 566 214 BSA 2025-01 en 2 366 602 actions nouvelles de la Société, pour un montant de 1 287 431,488 €.

Les principales caractéristiques de l'émission de BSA 2025-01 ont été détaillées dans le communiqué de presse en date du 11 avril 2025.

La Société rappelle par ailleurs que les droits des BSA 2025-01 sont devenus caducs et ont perdu ainsi toute valeur le 10 avril 2026 à minuit, conformément aux termes et conditions des BSA 2025-01 accessibles au [lien suivant](#).

Réalisation définitive d'une augmentation de capital dans le cadre du programme d'augmentations de capital de type « ATM » avec TOBAM

Faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le conseil d'administration, lui-même agissant en vertu de la 12ème résolution consentie par l'assemblée générale des actionnaires du 10 juin 2025, le Directeur Général de la Société a décidé une augmentation de capital d'un montant total de 223 528,52 euros (prime d'émission incluse), par émission de 370 701 actions ordinaires nouvelles au prix moyen arrondi de 0,60 euros par action.

La Société a regroupé dans ce communiqué de presse les demandes de souscriptions reçues de TOBAM entre le 6 avril et le 10 avril 2026 et le prix de souscription a été déterminé conformément aux termes du Contrat d'ATM renouvelé le 26 janvier 2026, à savoir :

- Le prix de souscription pour chaque demande est égal au plus élevé (i) du cours de clôture du jour de bourse précédant la demande, (ii) de l'équivalent en euros d'un « mNAV », défini et ajustable par la Société, du jour de bourse précédant la demande, et (iii) du prix plancher prévu dans la résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) concernée (soit à date, un prix plancher fixé par l'assemblée générale extraordinaire de la Société du 10 juin 2025 correspondant à la moyenne des VWAP des 20 derniers jours de bourse précédant la demande -15%) ; et
- Le nombre d'actions demandées ne peut être supérieur à 21% du volume des négociations du jour de bourse précédant la demande.

Les actions émises font l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth à Paris (compartiment offre).

L'opération ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Compte tenu de volatilité du cours de bourse observée sur la période, le prix moyen arrondi de souscription à l'augmentation de capital de 0,60 euros fait apparaître une décote de 15,2% par rapport au cours de clôture du jour de bourse précédent le présent communiqué.

Conformément au Programme, le Directeur Général a supprimé le droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice des investisseurs auxquels s'adresse l'offre, dans les proportions visées ci-après :

Investisseur	Nombre d'actions	Prix moyen arrondi / action (€)	Montant (€)
TOBAM Bitcoin Enhanced Fund	85 000	0,59 €	50 184,00 €
TOBAM Bitcoin Alpha Fund	204 400	0,60 €	123 344,40 €
TOBAM Bitcoin Treasury Opportunities Fund	81 301	0,61 €	50 000,12 €
TOBAM BTC-Linked and Blockchain Equity Fund	-	-	-
MDP - TOBAM Global Blockchain Equity Fund	-	-	-
TOTAL	370 701	0,60 €	223 528,52 €

Incidence des opérations sur la répartition du capital social de la Société

L'incidence de la réalisation des opérations décrites ci-dessus sur la répartition du capital social de la Société est la suivante :

Actionnaires	Base ordinaire		Base totalement diluée (*)	
	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital
Dirigeants	20 390 993	7.42%	22 427 243	5.68%
Blockstream Capital Partners	43 118 442	15.68%	151 107 221	38.27%
Adam Back	37 573 329	13.67%	38 548 400	9.76%
TOBAM	9 189 582	3.34%	16 595 071	4.20%
UTXO Management	4 244 478	1.54%	4 244 478	1.07%
Peak Hodl Ltd	2 500 000	0.91%	2 500 000	0.63%
Public & Institutionnel	157 930 500	57.44%	159 425 347	40.38%
TOTAL	274 947 324	100%	394 847 760	100%

(*) Calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société en date du présent communiqué, en y ajoutant les actions pouvant résulter (i) de la conversion de l'intégralité des OCA, (ii) à titre conservateur, de mesures d'ajustement légales au profit des porteurs d'OCA B-01 dans le cadre de l'émission de BSA 2025-01 (voir communiqué de presse du 7 avril 2025), et (iii) de l'émission d'actions gratuites attribuées par la Société à certains de ses salariés et mandataires sociaux, mais qui n'ont pas encore été définitivement acquises par leurs bénéficiaires, dont le nombre s'élève à 2 320 760 à la date du présent communiqué, étant à noter que la Société est autorisée à émettre des actions gratuites supplémentaires dans la limite prévue par les résolutions l'assemblée générale du 10 juin 2025. En revanche, cette base totalement diluée n'inclut pas (i) les actions susceptibles de correspondre aux montants non souscrits à date des 300 M€ d'augmentations de capital autorisées au profit de TOBAM, (ii) l'exercice futur potentiel des BSA 2026-01, et (iii) l'exercice futur potentiel des BSA OC A-03, A-04 et A-05.

Augmentation du nombre de bitcoins détenus par la Société

Capital B annonce la réalisation définitive de l'acquisition de 12 BTC supplémentaires grâce au produit de la réalisation définitive des opérations décrites ci-dessus, dans le cadre de la poursuite de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company.

Swissquote Bank Europe SA, un prestataire de services d'actifs virtuels (PSAV) enregistré auprès du régulateur Luxembourgeois (CSSF), a assuré l'exécution de l'acquisition des BTC issus du produit de l'augmentation de capital, et s'est vu confier leur conservation sécurisée via la solution technologique de la société suisse Taurus.

Détail des acquisitions de BTC par le groupe :

Date retenue	Nombre de BTC acquis	Coût d'acquisition par BTC	Total des BTC détenus	Coût par BTC détenu ¹	Coût total des BTC détenus	Valeur totale des BTC détenus ²
20 avril 2026	12	62 570 €	2 937	91 975 €	270 130 725 €	193 844 937 €
13 avril 2026	37	60 892 €	2 925	92 096 €	269 379 886 €	181 493 325 €
23 mars 2026	44	61 763 €	2 888	92 495 €	267 126 900 €	174 449 640 €
16 mars 2026	8	60 934 €	2 844	92 971 €	264 409 342 €	178 543 476 €
9 mars 2026	2	61 660 €	2 836	93 061 €	263 921 868 €	167 411 916 €
16 février 2026	6	55 270 €	2 834	93 083 €	263 798 549 €	165 086 168 €
9 février 2026	5	64 124 €	2 828	93 164 €	263 466 929 €	168 062 384 €
25 novembre 2025	5	88 968 €	2 823	93 215 €	263 146 305 €	213 667 224 €
20 octobre 2025	6	96 231 €	2 818	93 223 €	262 701 464 €	271 178 254 €
29 septembre 2025	12	95 935 €	2 812	93 216 €	262 124 079 €	269 770 581 €
22 septembre 2025	551	99 272 €	2 800	93 205 €	260 972 853 €	277 962 677 €
15 septembre 2025	48	98 575 €	2 249	91 718 €	206 273 769 €	221 695 332 €
11 août 2025	126	98 746 €	2 201	91 568 €	201 542 166 €	217 339 641 €
5 août 2025	62	99 889 €	2 075	91 133 €	189 100 187 €	207 269 347 €
28 juillet 2025	58	102 211 €	2 013	90 863 €	182 907 079 €	205 751 541 €
21 juillet 2025	22	101 112 €	1 955	90 526 €	176 978 818 €	197 674 331 €
14 juillet 2025	29	95 225 €	1 933	90 406 €	174 754 350 €	184 069 828 €
7 juillet 2025	116	92 175 €	1 904	90 332 €	171 992 827 €	175 501 059 €
30 juin 2025	60	91 879 €	1 788	90 213 €	161 300 535 €	164 280 027 €
23 juin 2025	75	91 792 €	1 728	90 155 €	155 787 783 €	158 616 662 €
17 juin 2025	182	93 264 €	1 653	90 081 €	148 903 379 €	154 165 568 €
2 juin 2025	624	96 447 €	1 471	89 687 €	131 929 311 €	141 874 161 €
22 mai 2025	227	93 518 €	847	84 706 €	71 746 119 €	79 209 857 €
26 mars 2025	580	81 550 €	620	81 480 €	50 517 503 €	50 560 770 €
4 décembre 2024	25	90 511 €	40	80 468 €	3 218 718 €	3 261 985 €
5 novembre 2024	15	63 729 €	15	63 729 €	955 941 €	1 223 244 €

- (1) Le Coût par BTC détenu correspond à la moyenne des coûts unitaires d'acquisition des BTC détenus dans le cadre de la stratégie de Bitcoin Treasury Company.
- (2) Pour l'ensemble des communiqués jusqu'au 20 octobre 2025 inclus, la Valeur totale des BTC détenus était obtenue en multipliant le Total des BTC détenus à la date retenue dans le tableau ci-dessus par le dernier Coût d'acquisition par BTC à cette même date. Compte tenu de la volatilité du prix du BTC, la Société précise qu'à partir du 25 novembre 2025, la Valeur totale des BTC détenus est désormais obtenue en multipliant le Total des BTC détenus à date par le cours du BTC à 18h du jour de bourse précédant le communiqué (source Boursorama).

Atteinte d'un 'BTC Yield' de 1,57 % depuis le début de l'année et de 0,85 % depuis le début du trimestre

Le Groupe a atteint un 'BTC Yield' de 1,57 % depuis le début de l'année et de 0,85 % depuis le début du trimestre. Les détails sont les suivants :

Depuis le début de l'année :

Date retenue	Total de BTC détenus	Nombre d'actions ordinaires émises	Nombre d'actions sur une base entièrement diluée ¹	BTC (sats) par action sur une base entièrement diluée ²	'BTC Yield' depuis le début de l'année	'BTC Gain' depuis le début de l'année	'BTC € Gain' depuis le début de l'année
20 avril 2026	2 937	274 947 324	401 044 360	732,3	1,57%	44,4	2 929 950 €
13 avril 2026	2 925	272 210 021	400 673 659	730,0	1,25%	35,3	2 191 507 €
23 mars 2026	2 888	229 727 727	397 686 652	726,2	0,72%	20,4	1 229 821 €
16 mars 2026	2 844	229 057 821	393 317 210	723,1	0,29%	8,1	511 393 €
9 mars 2026	2 836	228 269 631	392 529 020	722,5	0,21%	5,9	345 389 €
16 février 2026	2 834	228 069 631	392 329 020	722,4	0,19%	5,3	308 566 €
9 février 2026	2 828	227 468 631	391 728 020	721,9	0,13%	3,6	216 272 €
25 novembre 2025	2 823	226 884 068	391 534 528	721	1 658,5%	663,4	59 022 899 €

Note sur la détention de BTC à date du communiqué : la Société précise qu'elle détient à date 61 BTC supplémentaires pour ses besoins opérationnels, et précise que ces BTC sont segmentés de sa réserve de BTC dans le cadre de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company et ne sont pas inclus à ce titre dans les indicateurs clés de performance publiés par la Société.

Depuis le début du trimestre :

Date retenue	Total de BTC détenus	Nombre d'actions ordinaires émises	Nombre d'actions sur une base entièrement diluée ¹	BTC (sats) par action sur une base entièrement diluée ²	'BTC Yield' depuis le début du trimestre	'BTC Gain' depuis le début du trimestre	'BTC € Gain' depuis le début du trimestre
20 avril 2026	2 937	274 947 324	401 044 360	732,3	0,85%	24,4	1 611 100 €
13 avril 2026	2 925	272 210 021	400 673 659	730,0	0,53%	15,2	942 787 €
23 mars 2026	2 888	229 727 727	397 686 652	726,2	0,72%	20,4	1 229 821 €

(1) Le nombre d'actions sur une base entièrement diluée comprend (i) le nombre total d'actions ordinaires en circulation, (ii) les actions qui seraient émises du fait de la conversion de l'intégralité des obligations convertibles en actions de la Société actuellement émises, (iii) les actions gratuites attribuées par la Société à certains de ses salariés et mandataires sociaux, mais qui n'ont pas encore été définitivement acquises par leurs bénéficiaires, et dont le nombre s'élève à 2 320 760 à la date du présent communiqué, (iv) un nombre d'actions potentielles supplémentaires non encore émises ou attribuées, mais pouvant être émises ou attribuées dans le futur et incluses à titre conservateur dans le cadre de la stratégie de Bitcoin Treasury Company de la Société. A la date du présent communiqué, la Société a inclus une réserve indicative de 6 196 600 actions potentielles supplémentaires dans le nombre d'actions sur une base entièrement diluée, uniquement dans le cadre des KPIs de la Société, afin d'anticiper l'impact d'éventuelles émissions ou attributions futures sur ces KPIs. Il est précisé que ce nombre pourrait être amené à évoluer, dans la limite prévue par les résolutions l'assemblée générale du 10 juin 2025. La Société précise que le nombre d'actions sur une base entièrement diluée est ajusté pour refléter uniquement les opérations réalisées définitivement à date (i.e., excluant les opérations en cours), et inclut de manière conservatrice les actions susceptibles d'être émises à la suite de mesures d'ajustement pour les porteurs d'OCA B-01 dans le cadre des BSA 2025-01.

(2) Le nombre de BTC par action sur une base entièrement diluée est calculé en divisant le nombre total de BTC détenus par le nombre d'actions sur une base entièrement diluée à la fin de chaque période. Le résultat est ensuite exprimé en sats (sats) par action sur une base entièrement diluée. Il y a 100 000 000 sats dans 1 BTC. Chaque sat représente 0,00000001 BTC, la plus petite unité de bitcoin.

Informations importantes sur les KPIs 'BTC Yield', 'BTC Gain' et 'BTC € Gain'

La Société utilise le 'BTC Yield', le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' comme indicateurs de suivi de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company. Ces indicateurs illustrent la manière dont la Société finance l'acquisition de bitcoin au cours d'une période donnée :

- **'BTC Yield'** : indicateur reflétant l'évolution en pourcentage, au cours d'une période donnée, du rapport entre le total des BTC détenus et le nombre d'actions entièrement diluées en circulation ;
- **'BTC Gain'** : nombre de BTC détenus par la Société au début d'une période multiplié par le 'BTC Yield' pour cette période ; et
- **'BTC € Gain'** : indicateur représentant la valeur en euros du 'BTC Gain' calculé en multipliant le 'BTC Gain' par le coût d'acquisition en euros par BTC de la dernière acquisition de la période applicable. La Société a choisi la dernière acquisition de la période applicable pour déterminer le prix de marché du bitcoin dans le seul but de faciliter ce calcul illustratif.

Ces indicateurs seront communiqués périodiquement par la Société dans le cadre de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company, notamment de manière semestrielle et annuelle.

Lorsque la Société utilise ces KPIs, elle prend également en compte les diverses limites de ces outils, notamment le fait qu'ils ne reflètent pas les dettes et autres passifs et créances sur les actifs de la Société, qui seraient de rang supérieur par rapport aux capitaux propres, et que ces indicateurs supposent que toutes les dettes seront refinancées ou, dans le cas des instruments de dette convertible de la Société (ou de ses filiales), convertis en actions ordinaires conformément à leurs conditions respectives.

En outre, le 'BTC Yield' n'est pas, et ne doit pas être compris comme une mesure de performance opérationnelle ou une mesure financière ou de liquidité. En particulier, le 'BTC Yield' n'est pas équivalent au « rendement » dans le contexte financier traditionnel. Il ne s'agit pas d'une mesure du retour sur investissement que les actionnaires de la Société ont pu obtenir historiquement ou peuvent obtenir à l'avenir en acquérant des actions de la Société, ni d'une mesure du revenu généré par les opérations de la Société ou ses détentions de bitcoin, ni d'un retour sur investissement sur ses détentions de bitcoin, ni d'aucune autre mesure financière similaire de la performance de son activité ou de ses actifs. Le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' ne sont pas, et ne doivent pas être compris comme des mesures de performance opérationnelle ou des mesures financières ou de liquidité. En particulier, le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' ne sont pas équivalents à un « gain » dans le contexte financier traditionnel. Ils ne sont pas non plus des outils de mesure du retour sur investissement que les actionnaires de la Société ont pu obtenir historiquement ou peuvent obtenir à l'avenir en acquérant des actions de la Société, ou des mesures du revenu généré par les opérations de la Société ou ses détentions de bitcoin, le retour sur investissement sur ses détentions de Bitcoin, ou toute autre mesure financière similaire de la performance de son activité ou de ses actifs. Il convient également de souligner que le 'BTC € Gain' ne représente pas un gain de la juste valeur (*fair value*) des détentions de Bitcoin de la Société, et que le 'BTC € Gain' peut être positif pendant les périodes où la Société a subi une baisse de la juste valeur de ses détentions de bitcoin.

Le cours des actions ordinaires de la Société dépend de nombreux facteurs autres que la quantité de bitcoins que la Société détient et du nombre d'actions émises ou à émettre ; par conséquent, la valeur de marché des actions de la Société peut se négocier avec une décote ou une prime par rapport à la valeur de marché des bitcoins que la Société détient. Ni le 'BTC Yield', ni le 'BTC Gain' ni le 'BTC € Gain' ne sont indicatifs ou prédictifs du cours des titres de la Société.

Il est rappelé que ces KPIs ont une finalité précise, et sont utilisés par la Société pour déterminer l'utilisation qui est faite des capitaux propres, pour ce qui concerne sa détention de bitcoin uniquement.

La capacité de la Société à atteindre un 'BTC Yield', un 'BTC Gain' et un 'BTC € Gain' donnés peut dépendre d'une variété de facteurs, y compris sa capacité à générer des profits supérieurs à ses charges fixes et autres dépenses, ainsi que des facteurs hors de son contrôle, tels que le prix du bitcoin, l'exigibilité de ses dettes et sa capacité à se financer à des conditions favorables. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La présentation de ces KPIs n'implique aucune déclaration d'intention par la Société de verser des dividendes à ses actionnaires à l'avenir. La détention d'actions de la Société n'équivaut pas un droit de propriété directe des bitcoins détenus par la Société. Les investisseurs sont invités à consulter les états financiers et autres informations fournies par la Société. Les KPIs précités sont uniquement destinés à compléter les autres indicateurs de la Société pour ceux qui comprennent leur objectif et leurs limites, et non à remplacer l'analyse financière traditionnelle.

Facteurs de risques

La Société rappelle que les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité sont détaillés dans son rapport financier semestriel 2025, lequel est disponible sans frais sur le site internet de la Société (<https://www.cptlb.com>). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

* * *

A propos de Capital B (FR : ALCPB | US : CPTLF)

Capital B est une Bitcoin Treasury Company cotée sur Euronext Growth Paris, spécialisée dans le conseil et développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, et la trésorerie d'entreprise.

EURONEXT Growth Paris
Code Mnémorique FR : ALCPB
Code Mnémorique US OTCID : CPTLF
ISIN : FR0011053636
Reuters : ALCPB.PA
Bloomberg : ALCPB.FP

Contact :
contact@cptlb.com

Relations Investisseurs

Actus Finance & Communication

Mathieu Calleux

tbg@actus.fr

Relations Presse

Actus Finance & Communication

Anne-Charlotte Dudicourt

acdudicourt@actus.fr - 06 24 03 26 52

Céline Bruggeman

cbruggeman@actus.fr - 06 87 52 71 99

Le Crayon Groupe

Sarah Benmoussa

sarahb@lecrayongroupe.fr

Tous les communiqués de presse Capital B sont disponibles sur

[Financial information – Capital B](#)

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](#)